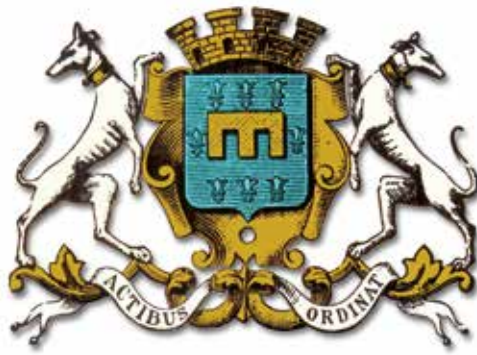




Avesnes-le-Comte

ACTUALITES
Juillet 2018

**EL'FETE
D'AVESNES**

du 27 au 30 Juillet 2018

**COMEDIE
MUSICALE**

Programme complet en page 4



Ville jumelée avec Livernon

Informations pratiques

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi mardi jeudi de 8h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Samedi de 9h00 à 12h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14h00 à 17h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Samedi 13h30 à 17h30

PERMANENCES :

M. le Maire reçoit les lundis de 10h à 12h sur rendez-vous les autres jours

Martial LAPOTRE, 1er adjoint reçoit le mercredi de 17h15 à 19h15

Manuella GOMES, 2ème adjointe reçoit le samedi de 10h00 à 12h00

Mission locale :

Madame Audrey GARIN le 1er et 4ème mercredi du mois

Le jeudi de 14h00 à 17h00

Recherches généalogiques

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 14h à 17h

En mairie annexe :

6 Rue de la Poste

M.D.S de Saint-Pol-Sur-Ternoise

Madame Giroit, Assistance Sociale

le mardi matin sur rendez-vous au 03/21/03/44/22

Consultation PMI

3^{ème} Lundi du mois de 9h00 à 12h00, renseignement au 03/21/03/44/22

A.T.P.C (Association Tutélaire du Pas-de-calais)

le 1er vendredi du mois après-midi

UNA DES 3 VALLEES

Tous les après-midi sauf le mercredi de 14h à 17h

Conciliateur de justice :

Monsieur Hubert VICTOR, conciliateur de justice vous reçoit sans rendez-vous chaque 3ème mardi du mois de 14h à 16h30 en mairie



En direct avec votre Maire



Dans cet éditorial, mon intention était de vous présenter les grandes lignes du budget communal, voté par les seuls élus de la majorité municipale par 14 voix sur 19, 2 abstentions, 1 contre et 2 conseillers absents non représentés.

L'actualité me commande de vous entretenir des eaux pluviales qui se sont déversées ce 31 Mai 2018 sur l'ensemble du territoire, entraînant, pour ce qui nous concerne, des coulées de boues dans les secteurs les plus sensibles de notre commune.

Un orage, d'une ampleur peu commune, a, effectivement, sévi à nouveau dans notre secteur, comme c'était déjà le cas quelques jours auparavant. Ce ne fût pas un cataclysme, heureusement pour nous. C'est néanmoins un sérieux problème pour les riverains sachant que nous sommes entourés de parcelles agricoles à culture intensive qui génèrent des coulées de boues difficilement gérables, alors que les travaux d'infiltration que nous avons réalisés ont facilement retenu les eaux de ruissellement en provenance des points hauts de la ville.

Quelles solutions pouvons-nous envisager ? Ne faudrait-il pas reconsidérer les pratiques agricoles notamment dans la périphérie immédiate des agglomérations et des habitations ? C'est la question que nous devons nous poser. Depuis les années 50, l'agriculture intensive a profondément modifié les paysages ruraux :

Remembrement des parcelles, arrachage des haies, augmentation des surfaces de parcelles agricoles et développement des grandes cultures au moyen de produits phytosanitaires et d'engrais.

Les pratiques culturales ont donné lieu à la formation d'une croûte de terre la rendant imperméable. Dans ce contexte, les eaux de pluie ont du mal à s'infiltrer. Elles ruissellent et entraînent parfois, avec elles, de grandes quantités de terre vers le milieu naturel. Cette érosion nuit à la fertilité des sols d'une part et amène aussi vers les milieux urbanisés des flux de pollution à cause des produits de traitement des cultures.

Ce qui préoccupe le plus vos élus, c'est surtout les terres qui s'ajoutent à une hydrométrie importante envahissant les points bas de notre commune, causant parfois des dégâts dans les habitations. Nous en avons été épargnés cette fois, mais pour combien de temps...

Sans doute devons-nous aborder ces phénomènes avec les acteurs concernés : agriculteurs, administration et communauté de communes. La concertation est essentielle certes, mais cela nécessite en parallèle de réviser des pratiques culturales, surtout aux abords ou en périphérie des agglomérations en créant des espaces végétalisés en bout de parcelle, notamment sur des parcelles en dévers.

Les aménagements d'hydrauliques douces peuvent permettre de réduire la vitesse d'écoulement de l'eau. L'implantation de fascines et de haies par exemple freinent les écoulements et améliorent l'infiltration de l'eau. Les fossés et les noues recueillent l'eau en cas d'événements pluvieux intenses et évitent ainsi les inondations dans les zones habitées voisines. Certains aménagements permettent de diminuer et de ralentir l'écoulement de l'eau.

Nous devons réfléchir tous ensemble et je compte sur la participation citoyenne pour faire avancer ce dossier. Il y va de la tranquillité de chacun et de la santé de tous. Personnellement, je vais solliciter les services en charge des questions environnementales de la communauté de communes.

Directeur de la publication

Albert DECOIN

Conception et réalisation

Synergie communication

Le Maire, Albert DECOIN



Vie Pratique

Du bon usage des containers... et de la déchetterie.

Nous constatons amèrement la multiplication des dépôts sauvages, dans les chemins ruraux ou au pied des containers mis à disposition par le Syndicat Mixte de Valorisation des Déchets (SMAV) auprès des habitants pour déposer le verre ou les vêtements.

5 containers à verre sont à la disposition de chacun sur le territoire communal :

- 1 container est positionné rue Derbecourt à proximité de la salle Danielle MITTERRAND.
- 2 containers sont installés à l'angle de la rue Pasteur et de l'Avenue François MITTERRAND.
- 1 container est placé à l'entrée de Résidence les Pommiers et 1 container rue de la poste.

Si les containers ne permettent plus de dépôt, nous vous invitons à vous rendre à la déchetterie.

En cas de dépôt sauvage, la mairie déposera plainte systématiquement et s'autorisera à rechercher les propriétaires des objets laissés à l'abandon pour leur restituer... Si vous constatez un dépôt sauvage, merci d'en informer les services municipaux.

Les horaires de la déchetterie, rue Barly à AVESNES LE COMTE :

Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Dimanche de 9h00 à 12h30

Ces horaires sont modifiés lors du passage à l'heure d'été soit jusqu'à 19h le soir.

Du bon usage de sa tondeuse et de sa perceuse...et de l'art du vivre ensemble.

Par arrêté municipal en date du 9 juillet 1999 les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...etc, ne peuvent être effectués les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Appel au civisme

Par arrêté municipal du 04 septembre 2017, nos élus ont rendu obligatoire le disque de stationnement en zone bleue à partir du 1er septembre 2017.

La création d'une zone bleue permet le stationnement gratuit mais limité dans le temps des véhicules et donc la rotation de ces stationnements dans la grande rue et la place du marché d'AVESNES LE COMTE. Elle permet aussi l'accès des commerces aux camions qui livrent.

Vos commerçants et artisans d'Avesnes Le Comte en collaboration avec les services de la Mairie ont largement distribué ces disques bleus. Cette distribution s'est faite un jour de marché mais également dans tous nos magasins et à l'accueil de la Mairie: ce ne sont pas moins de 3000 disques qui vous ont été offerts. Malheureusement, nous constatons tous les jours des infractions au stationnement :

Non-respect de la limite de temps du disque bleu

Absence de disque

Stationnement en dehors des zones autorisées (qui perturbe les livraisons chez vos commerçants)

Ces infractions concernent les habitants comme les commerçants, il faut bien le dire !

Nous appelons donc au civisme : merci de respecter les règles de stationnement, c'est la seule façon de s'assurer que chacun puisse se garer en centre-ville, s'y promener, y faire ses démarches ou ses emplettes.

Cet appel concerne en tout premier point les commerçants : Comment expliquer aux Avesnois qu'ils doivent éviter de se garer sur les emplacements réservés aux livreurs ou trop longtemps en zone bleue s'ils y voient un camion ou une voiture logotisée d'un commerçant plusieurs heures durant ?

Chers collègues, montrons l'exemple !

Si vous ne disposez pas de disques bleus, merci de vous rapprocher de l'accueil de la Mairie ou de vos commerçants. Il en reste quelques-uns.

Merci de votre compréhension !



Fête nationale du 14 juillet 2018

Les festivités du 14 juillet se dérouleront comme chaque année au stade Jean SEBERT.

Programme :

10h30 : Rassemblement place Louis MEXANDEAU

10h45 : Dépot de gerbe au Monument aux Morts

11h00 : Défilé

11h30 : Réception Stade Jean SEBERT

12h00 : Repas champêtre (2.50€ enfant / 5€ adulte (réservation fortement conseillée, auprès des services municipaux avant le 11 juillet 2018 : 03 21 60 67 00)

Dès 14h30 : structures gonflables, jeux traditionnels, barbe à papa...



L'Avesnoise... ouvrira bientôt ses portes

Benoît et Marielle JACQUEMONT ne sont pas des inconnus pour les habitants d'AVESNES LE COMTE. Installés depuis 20 ans au 108 Grand Rue, ils régalaient les petits et les grands au « Pavé Avesnois », leur affaire familiale. Dans la famille JACQUEMONT (3 garçons et une fille), le métier, c'est une passion, et pour Benoît, son choix, à lui c'est la cuisine, et cela fait 30 ans qu'il la pratique. Il y a un an, maintenant, parce qu'il voulait offrir une offre plus diversifiée sur AVESNES, Benoît JACQUEMONT pense « spécialités italiennes ». Dans quelques jours maintenant, et pour début juillet au plus tard, ils inaugureront « L'Avesnoise » un restaurant de spécialités italiennes, avec à la carte, pizzas variées, pâtes, escalopes milanaises... et Tutti quanti.

L'Avesnoise

110 Grand Rue

62810 AVESNES LE COMTE

03 21 73 41 17

Ouvert du mercredi au dimanche midi et soir, de 11h30 à 14h30 et de 18h30 – 22h30



La Royal Pizz'

C'est une reconversion professionnelle qui a conduit Christian DUWELTZ à se lancer dans la vente de plats à emporter. Maçon de formation, Christian a exercé durant 23 ans son métier, puis pour des raisons personnelles a décidé de revenir à son premier amour, la restauration. Accompagné par la BGE, Lauréat soutenu par Initiatives Ternois, il enchaîne sur une formation professionnelle et le voilà paré. Christian a ouvert le 1er décembre dernier « La Royal Pizz' ». Heureux dans ses nouvelles fonctions, Christian vous accueille avec ses pâtes, ses pizzas et ses crêpes de blé noir, à emporter :

Du lundi au jeudi, de 18h30 à 21h.

Du vendredi au samedi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h30

Fermé le dimanche

La Royal Pizz'

349 rue de BARLY à AVESNES LE COMTE

06 58 38 32 72





Actualités

Le conciliateur de Justice, concilier pour réconcilier

L'accès aux services publics se développe sur la commune d'AVESNES LE COMTE.

A compter du 19 juin, Monsieur Hubert VICTOR, conciliateur de justice vous reçoit sans rendez-vous chaque 3ème mardi du mois de 14h à 16h30 en mairie.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Compétences

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des :

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen) ;
- Différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux ;
- Différends relatifs à un contrat de travail ;
- Litiges de la consommation ;
- Impayés ;
- Malfaçons de travaux, etc.



Travaux de l'Eté

Travaux rue de Barly :

Le Conseil Départemental engagera du 9 au 27 juillet prochain la réfection complète de la rue de BARLY. Ces travaux rendus nécessaires par l'état de la chaussée nécessiteront temporairement une modification des possibilités de stationnement dans la rue de Barly. L'accès des riverains, lui, reste naturellement garanti. Attention, pour les riverains et les usagers des équipements publics situés rue des Aubépines, le sens de circulation sera momentanément modifié, et autorisera une circulation dans les deux sens. La vitesse sur cette portion sera limitée à 20 kms. Soyez prudents et respectueux de ces modifications pour la sécurité de tous.

Rénovation de la salle Jules Ferry :

Les travaux de rénovation de la salle Jules Ferry se poursuivent. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sera mise aux normes. Des travaux de confort acoustique seront également conduits. Enfin, depuis le mois de mai, les services techniques réalisent en régie les travaux de rénovation du sol.

Préau à l'école maternelle : A la rentrée prochaine, les élèves de l'école maternelle bénéficieront d'un nouveau préau. Ils pourront désormais profiter de la cour de récréation par temps de pluie et se protéger du soleil, l'été.

EL'FETE D'AVESNES
27 au 30
Juillet
2018

COMEDIE MUSICALE

Fête foraine
Repas dansant
Course cycliste
Feu d'artifice
Et bien plus encore....

EL'FETE D'AVESNES
27 au 30 Juillet 2018

27 au 30 Juillet 15h à 21h : Fête foraine - Place du marché
27 au 28 Juillet de 14 à 17h : Créaludes par le Foyer Rural Avesnois, atelier créatif pour la décoration du char et préparation des costumes - Salle J. NIRDOL et Petit Café, Inscription auprès du Foyer Rural Avesnois
27 Juillet à partir de 18h30 : Tournoi de foot au city stade sur inscription (foyyerruralavesnois@gmail.com ou 06.58.95.66.09) pour le vendredi 20/07 au plus tard. 3€/pers
Tournoi de pétanque Semi - nocturne - Stade J. SEBERT
28 Juillet de 10h à 19h : Tournoi de pétanque - Boulodrome
28 Juillet de 8h30 à 11h : Défilé «Réveil d'Avesnes». Rendez-vous 8h au stade J. SEBERT
28 Juillet de 11h30 à 14h : Match de gala «les jeunes contre les anciens» - Stade J. SEBERT
28 Juillet de 19h30 à 20h : Repas dansant «Les années 80» - Salle D. MITTERRAND
29 Juillet de 10h30 à 12h30 : Initiation au tir à l'arc - Stand de tir rue d'Hauteville
29 Juillet de 15h30 à 17h00 : Concert de la DUCASSE «Les comédies musicales» -Salle D. MITTERRAND
29 Juillet à 18h30 : Apéritif concert - Salle D. MITTERRAND et salle des expositions
30 Juillet de 10h30 à 13h30 : Initiation au tir à l'arc - Stand de tir rue d'Hauteville
30 Juillet de 15h30 à 17h30 : Course Cycliste «Grand Prix de la Municipalité d'AVESNES-LE-COMTE»
30 Juillet de 17h30 à 19h30 : Remise de trophés - Salle D. MITTERRAND
30 Juillet à 20h : Défilé carnavalesque sur le thème «Les comédies musicales»
30 Juillet à 22h30 : Incinération de monsieur Bonhomme - Stade J. SEBERT
30 Juillet à 23h : Feu d'artifice - Stade J. SEBERT



Actualités



Au revoir Monsieur le Directeur et merci pour tout

Après 24 années, au sein de l'école Jules FERRY d'AVESNES LE COMTE, Monsieur Jean Philippe JANOWSZIK prendra, début juillet, une retraite bien méritée. Les élus et l'ensemble des services municipaux lui souhaitent une belle et douce nouvelle vie sur les routes de France et d'Europe. A compter du lundi 3 septembre prochain, Mme CRAMER prendra la direction de l'établissement. Nous lui souhaitons la bienvenue à AVESNES LE COMTE. Nous reviendrons courant octobre pour vous présenter en détail, la nouvelle équipe pédagogique de l'école Jules FERRY.



Education

Laurine, à la recherche des surnoms perdus...

Laurine Beauvois a 22 ans, passionnée d'histoire, elle vient de commencer son service civique à la mairie, depuis le 4 juin 2018. Sa mission : Redécouvrir les surnoms des avesnoises et des avesnois. Louis « Napoléon », Louis « ch'de Gaulle », « Ech Belge... » ...et bien d'autres. Les avesnoises et avesnois avaient des surnoms, c'est une longue tradition. D'où venaient-ils ? Pourquoi une telle tradition existe-t-elle ? Avesnes le comte est-elle seule dans ce cas ? Laurine sera, durant six mois, une archéologue de la mémoire et de la parole des habitants. Alors si vous avez un petit morceau de ce trésor à partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Laurine, en mairie. Elle sera ravie de vous interroger et de consigner votre témoignage. Laurine Beauvois : 03 21 60 67 00



Par la Ville de
AVESNES LE COMTE
«Les Archers "les jeunes"»



Ecole des SPORTS

6 à 11 ans
LE MERCREDI
Hors vacances scolaires
17h30 – 18h30
Salle Léo Lagrange

L'école des sports est l'endroit idéal pour découvrir sous forme de cycles d'initiation, différentes activités sportives : Athlétisme, Gymnastique, Sports collectifs (hand ball, basket ball...), nouveaux sports (ultimate, bumball, poulball...), sports d'opposition ...

infos et inscriptions
auprès de l'animatrice
Sandrine DELFOSSE
03 21 72 67 66
06 64 30 03 03
sandrine.delfosse@sportna62.fr

Tarif 70 €

CDSMR
03 21 72 67 66
c.d.s.m.r@sporthna62.fr
www.sportna62.fr



Comité Départemental 62
Sport en Milieu Rural



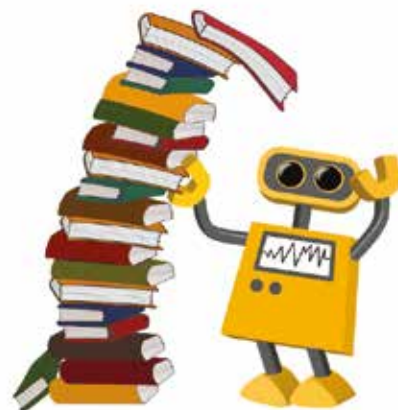
On démarre «Bibliothèques en fête» dès le début de l'été !

Le thème de « Bibliothèques en fête » de cette année 2018 est le futur. Plusieurs animations seront proposées au cours du mois d'octobre (à suivre dans le prochain numéro). La médiathèque a choisi de mettre l'accent sur le recyclage, tout au long de l'été, afin de préparer ce grand temps fort du mois d'octobre. La société de consom-

mation nous pousse, sans cesse, à acheter, à consommer et à jeter nos emballages vides. Il est donc important de réduire nos déchets afin de préserver notre planète. Nous proposons donc de donner une seconde vie à nos déchets (bouteilles de plastique, boîtes de conserve. . .).

Tous les mercredis, du 11 juillet au 08 août de 14h à 16h50

Les enfants sont invités à créer une œuvre futuriste qui sera exposée dans la cour de la médiathèque dès l'automne.



ça vous tente de Partir en Livre ?

Pour la troisième année consécutive, la médiathèque participe à la fête du livre pour la jeunesse, «Partir en livre », organisée par le Ministère de la Culture et le CNL.



LECTURE DE CONTES
mardi 17 juillet, de 14h à 16h
à partir de 3 ans !



Pour tout renseignement :

7 rue Albert Derbécourt, 62 810 Avesnes-le-comte
03 21 58 04 98 - bibliotheque.avesnes@wanadoo.fr



Développement économique

La chasse aux Trésors

La Chasse aux Trésors est une brocante permanente. Le principe est simple, encore fallait-il y penser.

1 – vous réservez votre espace au 06 78 95 61 46

2 – Vous venez déposer vos objets dont vous voulez vous débarrasser

3 – Nathalie s'occupe pour vous de la vente, au tarif que vous avez défini

4 – une fois vendu, vous venez récupérer vos gains !

En voilà en quatre points, le nouveau service proposé à AVESNES-LE-COMTE, par Nathalie SY. C'est en surfant sur le net que Nathalie découvre le concept de brocante permanente, arrivé en France, il y a un an, de Finlande. En 6 semaines à peine, sous le statut de micro-entrepreneur, Nathalie se lance et ouvre sa brocante le 26 avril dernier. Alors si vous avez des objets dont vous voulez vous séparer sans soucis et tracas (à l'exception des vêtements, du multimédia et high tec), un seul numéro à composer : **06 78 95 61 46**

La chasse aux Trésors

Brocante Permanente

92, Grand Rue

62810 AVESNES LE COMTE

<https://www.facebook.com/La-chasse-aux-tresors-de-nathalie>



Solidarité

Le chèque énergie : juste, simple et solidaire

Le chèque énergie, qui va remplacer les tarifs sociaux de l'énergie, permet de payer des factures pour tout type d'énergie du logement : L'électricité, le gaz, mais aussi le fioul, le bois... Vous pouvez payer également certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement. Le chèque énergie est attribué sous conditions de ressources et envoyé une fois par an à votre domicile. Vous n'avez aucune démarche à accomplir pour le recevoir. Pour être éligible, il faut simplement avoir déclaré ses revenus aux services fiscaux (impôts sur le revenu 2016) et habiter un logement imposable à la taxe d'habitation (même si vous êtes exonérés).

Pour plus d'informations, consultez le portail : **chequeenergie.gouv.fr** ou appelez gratuitement le **0805 204 808**





Sport et Santé

Amicale de gymnastique féminine d'AVESNES LE COMTE

Les cours reprendront à compter du mardi 4 septembre 2018. Vous avez la possibilité de découvrir les cours (2 séances gratuites avant tout engagement).

Au programme : Renforcement Musculaire- Abdos/ Fessiers/Gainage -Circuit Training- Tabata – CrossFit' –Piloxing – Bootcamps –Pounds – Ring of Fire/Fitness – LIA (Low Impact Aérobie) -le tout sous la houlette du coach professionnel Jonathan qui saura vous faire transpirer. N'hésitez pas à les rejoindre, vous ne serez pas déçu.

Mardi : 19h30-20h30 Salle Danielle MITTERRAND à AVESNES-LE-COMTE

Vendredi : 18h00-19h00 Salle Léo LAGRANGE rue des aubépines à AVESNES-LE-COMTE

Tarif : 75.00 euros (Adhésion à la Fédération Française Sports pour tous - cotisation de septembre 2018 à juin 2019) ou 1 carnet de 10 euros pour 4 cours.

Plus d'informations auprès de :

Sabine-Laly MALBRANQUE : **06.85.58.33.18**

ou sur la page  Gym Féminine Avesnes



Escale : Pour remise en forme en douceur...

L'association Escale et son animatrice sportive Cécile vous attendent pour votre rentrée sportive. Les cours reprendront à compter du vendredi 7 septembre 2018.

Au programme : Echauffement chorégraphié, renforcement, bras / Abdos / Fessiers. Chorégraphie STEP (différent chaque semaine). Etirements

Vendredi : 19h15 à 20h15 Salle Léo LAGRANGE rue des aubépines à AVESNES-LE-COMTE

Tarif : Adultes avesnois : 47 € / Adultes extérieurs : 57 € / Etudiants : 42 €

Plus d'informations auprès de :

Nadine DABLEMONT : **03.21.48.43.58**

ou

Cécile FLAMENT : **06.88.42.50.93**



Un jeune archer avesnois se distingue au championnat régional de tir à l'arc sur cible

Originaire d'IZEL LEZ HAMEAU Victor SOULISSE a été sacré champion régional des Hauts de France à AUDRUICQ le dimanche 3 juin 2018 à l'âge de 11 ans.

C'est une grande satisfaction pour les responsables de l'association « les Archers les jeunes » mais aussi pour le Président Pierre ASQUIN qui se dévoue depuis des décennies pour son association, avec une très grande patience et beaucoup d'humour pour former les jeunes de la commune et des environs chaque semaine.

Victor SOULISSE est doué sans aucun doute. D'autres succès peuvent être envisagés pour lui sachant qu'il approche régulièrement les 30 points à chaque série de tir à la cible.

Nous le félicitons pour ses performances répétées. Les résultats, qu'il obtient confirment son aptitude pour ce sport qui demande beaucoup de maîtrise de soi. Bravo aussi à tous les responsables de l'association et à Pierre pour son inlassable dévouement.



Calendrier des manifestations

Juillet - Août - Septembre 2018

Juillet

Dimanche 08 juillet :

L'A.P.E. des écoles publiques d'AVESNES LE COMTE organise un **voyage à DENNLYS PARC**
Départ : 8h devant la salle Michel Galy d'AVESNES LE COMTE
Tarif unique : 20€ par personne (entrée + transport en bus)
Renseignements et réservations auprès de Mme DIGNOIRE Arlette, Présidente de l'A.P.E
au **06.12.08.53.33** ou **06.01.30.86.06**

Samedi 14 juillet :

Commémoration du 14 juillet 2018 à partir de 10h30 place Louis MEXANDEAU
10h45 Dépôt de gerbe au monument aux morts
11h **Défilé** jusqu'au stade Jean SEBERT suivi du vin d'honneur
12h : **Repas champêtre** organisé par la municipalité (sur inscription)
Dès 14h30 : **Structures gonflables, jeux traditionnels, barbe à papa, ...**

Dimanche 22 juillet :

Barbecue organisé par le **Club des Aînés Ruraux**
Vous pouvez rejoindre le club en vous rapprochant du Président Christian DARRAS :
03.21.48.58.01

Vendredi 27, Samedi 28, dimanche 29 et lundi 30 juillet :

FÊTE D'AVESNES organisée par la municipalité et les associations avesnoises.
Voir le programme détaillé en page 4

Août

Dimanche 05 août :

Repas de la ducasse organisé par le **Club des Aînés Ruraux**
Vous pouvez rejoindre le club en vous rapprochant du Président Christian DARRAS :
03.21.48.58.01

Samedi 18 et 19 août :

BALL TRAP organisé par l'association « **Le garenne Avesnois** » ouvert à tous de 10h à 19h
Tir d'entraînement, tir à la carabine pour les enfants
Bar et restauration sur place

Septembre

Samedi 1er septembre :

Distribution des fournitures scolaires aux collégiens avesnois à la salle du Conseil, en mairie de 10h à 11h

Samedi 08 septembre :

Les boucles de l'Artois – arrivée prévue vers 11h30, face à la Poste

Dimanche 09 septembre :

Fête du sport organisée par la CCCA à partir de 9h – Stade Jean SEBERT

Samedi 15 septembre :

Des livres solidaires de 10h à 17h – Ecole Jules FERRY

Samedi 15 et dimanche 16 septembre :

Les Journées du Patrimoine. Randonnée pédestre à la découverte d'AVESNES LE COMTE
de 10h à 12h30. Rendez-vous devant la salle Danielle MITTERRAND



Après Paris ch'é Avesnes

Vous a-t-on conté l'histoire héroïque de Jehan d'Avesnes. Celle-ci nous a été relatée par Jacques de Guise à l'appui d'un roman chevaleresque dont un exemplaire de cet ancien manuscrit retranscrit du latin au vieux français et de vers on passe à la prose, est conservé à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris. On dit que c'est de ce roman chevaleresque qu'AVESNES-LE-COMTE tirerait son nom.

« Fils du Seigneur d'Avesnes, Jean est une jeune crapule, coureur de jupons, quand son père le présente à la Comtesse d'Artois qui le prend en charge et l'éduque. Au fur et à mesure de sa formation auprès de la Comtesse il devient plus mature et tombe amoureux d'elle. Il devient Chevalier pour elle et combat aux côtés du Roi de France de nombreuses années. Revenu glorieux, il perd la raison quand la Comtesse lui apprend qu'elle a déjà un époux. Brisé il part en ermite dans un bois durant 7 années. Un jour, de retour d'un voyage, la Comtesse passe dans le bois et entend chanter. Intriguée elle demande à rencontrer le chanteur. Contrairement à elle, le mystérieux personnage la reconnaît et lui montre la bague qu'elle lui avait confiée. A son tour la Comtesse le reconnaît : c'est Jehan d'Avesnes. Lors de ces 7 années, la Comtesse est devenue veuve après la mort du Comte aux champs de bataille. Libérée de toute contrainte maritale, elle se marie avec Jehan qui devient Comte de Ponthieu et ont un fils



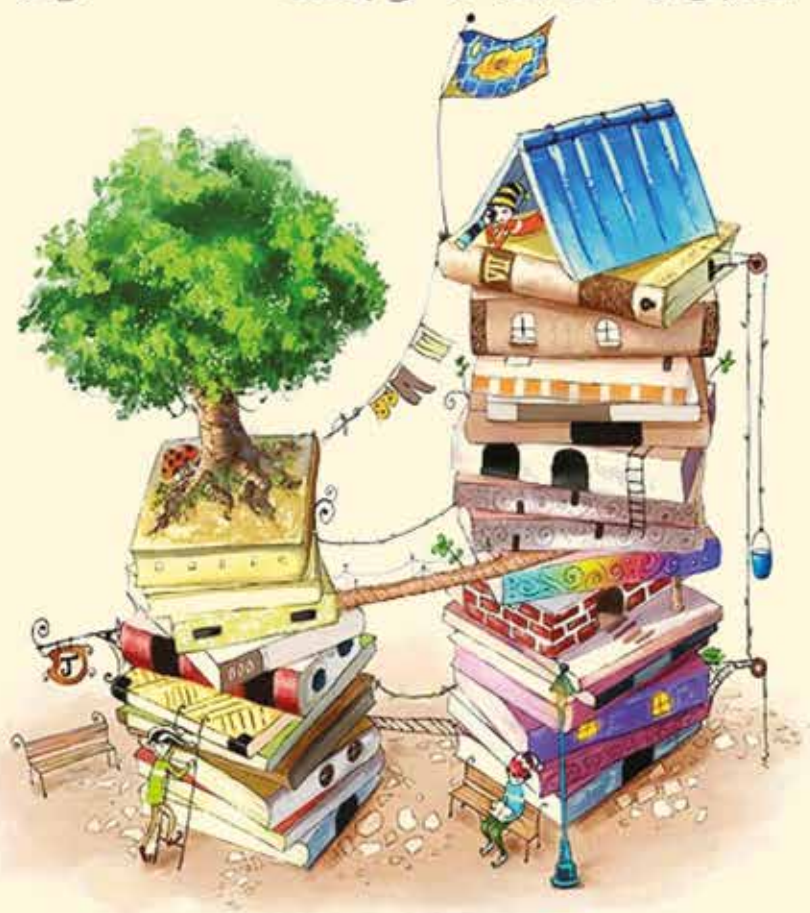
Le budget 2018

Le 16 avril 2018, le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, en vue de procéder au vote du budget de la commune. Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des trois taxes qui demeurent donc inchangées depuis 1989, à savoir : La taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti. A la suite de ce préambule, le budget présenté par le Maire a été voté par 14 voix pour, deux abstentions et un vote contre, 2 conseillers(ères) étaient absents(tes). Il a été voté par chapitre.

HYPOTHESE INITIALE					
Intitulé	Chapitre	Fonctionnement		Chapitre	Intitulé
		Dépenses	Recettes		
charges à caractère général	011	544 838	35 560	70	produits (services, domaines et ventes
charges de personnel	012	965 050	896 166	73	impôts et taxes
autres charges de gestion courante	65	184 320	575 902	74	dotations et participations
charges exceptionnelles	67	2 600	170 000	75	autres produits de gestion courante
charges financières	66	23 400	0	77	produits exceptionnels
atténuations de produits	014	1 000	10 000	013	atténuations de charges
opération d'ordre entre sections	042	6 062		78	reprises sur provisions
			337 086	002	résultat reportés en fonctionnement
	Total	1 727 270	2 024 714		
virement section d'investissement	023	297 444,06			
Intitulé	Chapitre	Investissement		Chapitre	Intitulé
		Dépenses	Recettes		
emprunts	16	79 821	297 444	021	virement section de fonctionnement
opération d'ordre entre sections	040	16 000	22 062	040	opération d'ordre entre sections
			42 000	10	dotations et fonds divers
solde négatif à reporter	001	56 586	57 013	1068	excédents fonctionnement capitalisés
reste à réaliser	RAR	426	5 900	165	dépôts et cautionnement
			8 200	024	Cessions immobilières
			42 868	13	subvention d'investissement dont RAR
opérations d'investissemnet	OP	322 654	0	1342	amendes de police
	Total	475 487	475 487		
				16	emprunt
Besoins de financement		0€			

LA MEDIATHEQUE D'AVESNES-LE-COMTE présente sa 2ème édition des

Livres Solidaires



LE 15 SEPTEMBRE 2018 DE 10H A 17H

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE JULES FERRY

10 rue Charlemagne Brocq - 62810 AVESNES-LE-COMTE

VENTE DE 2 000 LIVRES DE TOUT GENRE - ADULTES ET ENFANTS

TOUS LES LIVRES SONT A 1€ - **ENTREE LIBRE**

VENTE REALISEE AU PROFIT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Médiathèque d'Avesnes-le-Comte 7 Rue Albert Derbécourt
03 - 21 - 58 - 04 - 98 / bibliotheque.avesnes@wanadoo.fr

